

Pôle métier biodiversité  
Réunion du 29 septembre 2016

1. Validation du standard de données naturalistes
2. Retour sur l'atelier du 9 juin à Loudéac : perspectives de travail pour le pôle métier
3. Structuration d'un système régional d'informations sur les données naturalistes : discussion

### Matin :

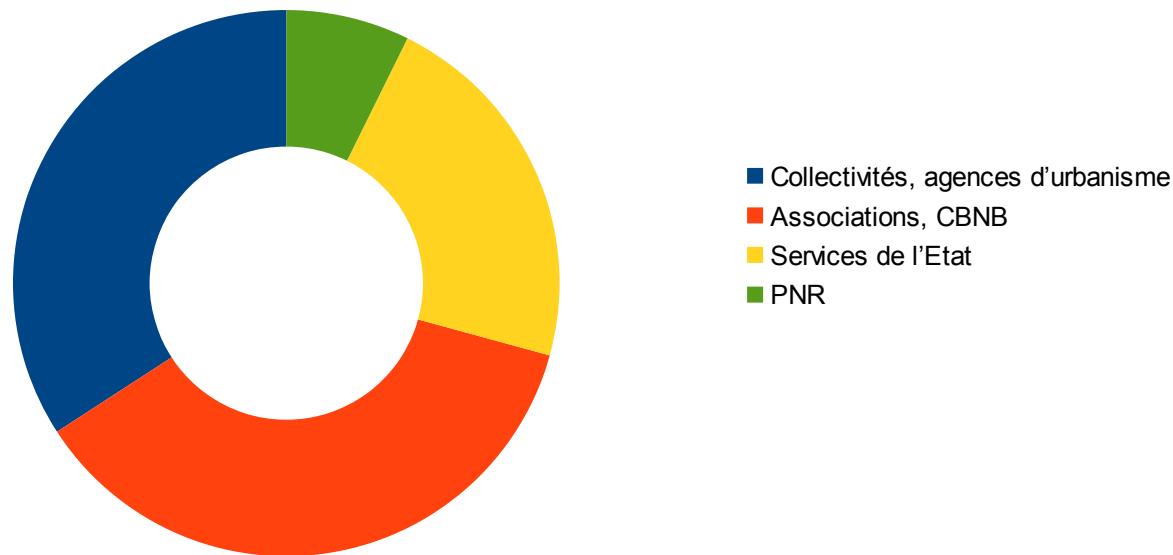
- **Quelles données de biodiversité pour quels usages ?**

### Après-midi :

- **Comment répondre à ces besoins ?**

## 2. Retour sur l'atelier du 9 juin à Loudéac

Près de 45 participants



## **Quelles données de biodiversité pour quels usages (stratégies, aménagement, gestion) ?**

### **Principaux points qui sont ressortis (1/3) :**

- **Importance des informations accompagnant les données « brutes » (synthèses, commentaires, données agrégées)**
  - Pour une mise en perspective des données (enjeux, échelles)
  - Portant sur la répartition géographique, les tendances évolutives, les statuts, les traits écologiques, la validité ou la représentativité des données en lien avec l'ancienneté ou la pression d'inventaire...
- **Besoin de disposer de personnes ou structures ressources pour accompagner l'utilisateur par rapport à ses besoins**

# Quelles données de biodiversité pour quels usages (stratégies, aménagement, gestion) ?

## Principaux points qui sont ressortis (2/3):

## Quelles données de biodiversité pour quels usages (stratégies, aménagement, gestion) ?

### Principaux points qui sont ressortis (3/3):

- **Eclairages pour une stratégie régionale d'amélioration des connaissances**
  - Stratégie différenciée (niveaux de précision) : maille communale / couches d'alerte / données X,Y
  - Liens entre espèces et fonctionnements écologiques

## **Comment répondre à ces besoins ?**

### **Principaux points qui sont ressortis (1/5):**

- **Mettre en place un réseau d'acteurs des données biodiversité**
  - Identification de portes d'entrée uniques au niveau régional
  - Mise en place de relais thématiques ou territoriaux, de personnes ressources au sein des services de l'Etat ou des collectivités (ex PNR)
  - Mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement des collectivités (définition des besoins, gestion des données)
  - Guides de procédure (dérogaitions espèces protégées, évaluation des incidences N2000)

## Comment répondre à ces besoins ?

### Principaux points qui sont ressortis (2/5):

- **Elaborer et tenir à jour des catalogues**
  - Catalogues de données / de producteurs / de référents / d'utilisateurs
  - Réflexion sur une standardisation des mots clés de GéoBretagne

### Comment répondre à ces besoins ?

#### Principaux points qui sont ressortis (3/5):

- **S'appuyer sur une plateforme régionale (a priori GéoBretagne) pour le partage et la mise à disposition des données**
  - Différents niveaux de visibilité des données en fonction du niveau de précision

## Comment répondre à ces besoins ?

### Principaux points qui sont ressortis (4/5):

- **Améliorer la qualité des données et faciliter leur utilisation**
  - Connaître et améliorer la fiabilité des données, leur sensibilité, leur actualité, le protocole d'acquisition, leur représentativité...
  - Réflexion sur la notion de sensibilité (*distinguer sensibilité des données vis-à-vis d'enjeux de conservation et confidentialité des données par rapport aux observateurs*)
  - Formats standards
  - « Accompagner » les données : synthèses, personnes ressources...

## Comment répondre à ces besoins ?

### Principaux points qui sont ressortis (5/5):

- **Mettre en place un cadre de production et d'utilisation de couches d'alerte**
  - Définition ?
  - Méthode ?
  - Précision ?
  - Limites d'utilisation ?

**Suite à l'atelier, proposition de premiers thèmes de travail :**

- **Catalogues**
- **Couches d'alerte**
- **Structuration d'un système d'information régional sur les données naturalistes (cf. point suivant)**
- **Espèces invasives**
- *Espèces et secteurs à enjeux dans les documents d'urbanisme : renvoi à l'animation du SRCE et au lien avec les ABC/ABI*

**Suite à l'atelier, proposition de premiers thèmes de travail :**

- **Catalogues** → *Démarrage début 2017*
  - Des catalogues de quoi ?
  - Pour qui ? Pour quels usages ?
  - Quels formats ? Quelle accessibilité ? Quelle diffusion ?
  - Quelle mise à jour ?
  
- **Couches d'alerte** → *Démarrage fin 2016*
  - Définition ?
  - Méthode ?
  - Précision ?
  - Limites d'utilisation ?

**Suite à l'atelier, proposition de premiers thèmes de travail :**

- **Structuration d'un système d'information régional sur les données naturalistes (cf. point suivant)** → *Démarrage fin 2016*
- **Espèces invasives** → *Démarrage début 2017*
  - Recensement des recenseurs actuels
  - Structuration d'un réseau de surveillance des espèces invasives, avec intégration des espèces émergentes
  - Formats standards pour la collecte des données
  - Partage et mise à disposition des données

**Information : loi « biodiversité » du 8 août 2016**

- **Introduction d'un article dans le CE sur l'inventaire du patrimoine naturel : L.411-1 A**
  - Obligation d'y verser les données brutes acquises à l'occasion des études d'évaluation préalable ou de suivi des impacts, pour les maîtres d'ouvrage publics et privés
  - Données brutes et librement réutilisables, sauf conditions liées à la protection de l'environnement ou des individus
- **Mesures de compensation des atteintes à la biodiversité géolocalisées et accessibles au public sur internet (L.163-5)**
- **Rôle de l'Agence française de la biodiversité (L.131-9)**

## **Objectifs partagés lors de l'atelier**

- **Améliorer la qualité, l'homogénéité et l'accessibilité des données de biodiversité produites sur le territoire breton (objectif du PMB)**
- **Agir en faveur de la biodiversité par une plus grande valorisation des données de biodiversité (aide à la décision...)**
- **Faire en sorte que les producteurs de données « s'y retrouvent »**
  - Respecter le travail des contributeurs
  - Empêcher le « pillage » des données
  - Eviter le « mésusage » des données

*Contexte : contribuer au droit à l'environnement du citoyen (convention d'Aarhus, charte de l'environnement, directive Inspire)*

**Faire en sorte que les producteurs de données « s'y retrouvent »**

- **Lors de l'atelier, différents critères ont été évoqués, pouvant influer sur des conditions de mise à disposition des données.**
  - Type d'utilisateur
  - Contexte/type de projet
  - Nature et précision géographique des données
  - Temps à passer pour constituer les données
  - Sensibilité des données
  - Cadre d'acquisition des données
  - Validité des données...

précision

-  
-  
-  
-  
-  
+  
+



besoins

licences

utilisateurs

accompagnement

informations sur  
l'utilisation

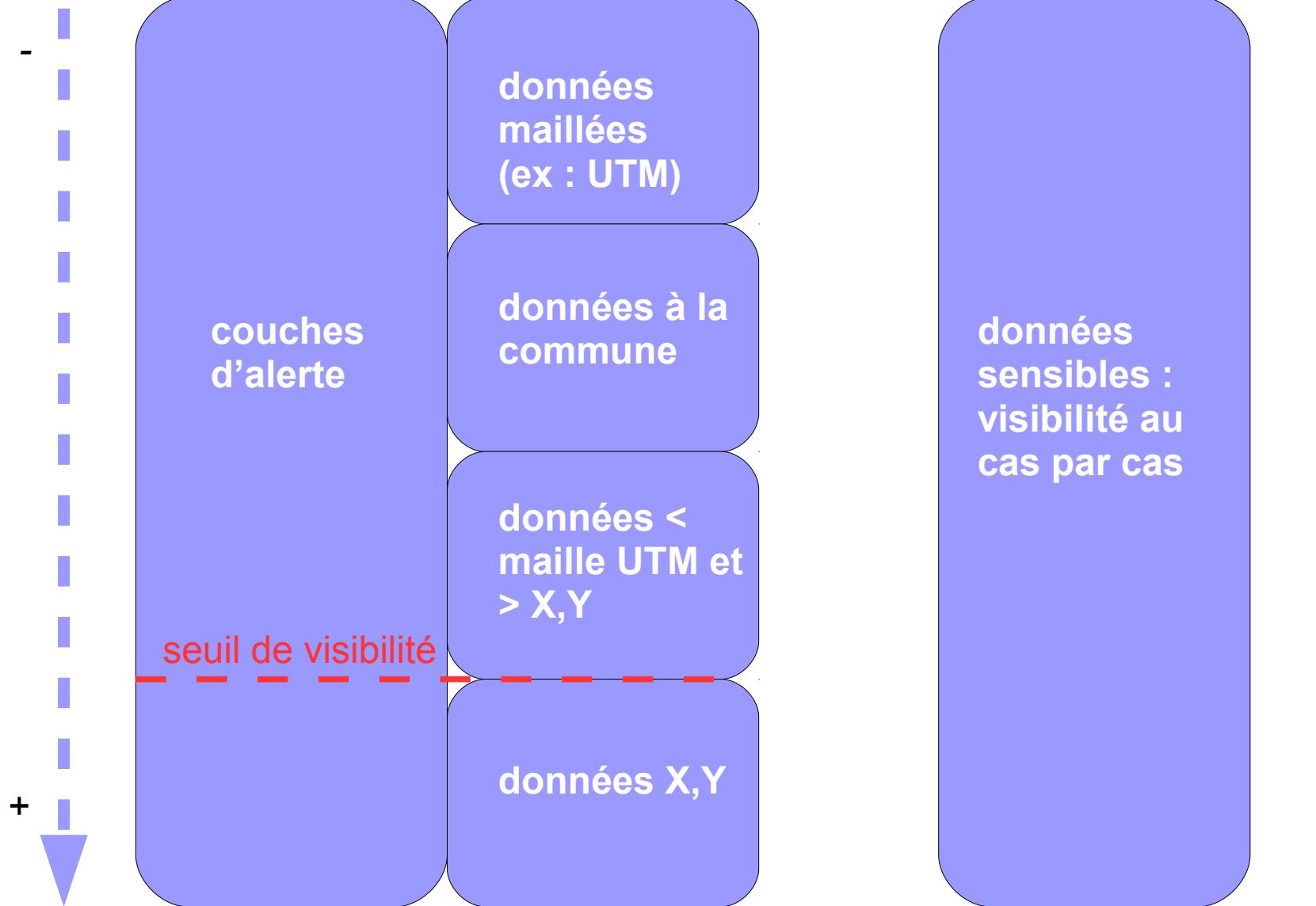
formats standards

contrôle

fournisseurs



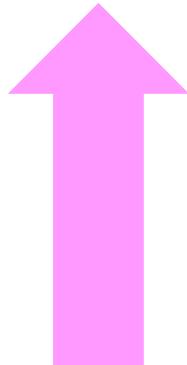
*précision*



**! Données pouvant être stockées, gérées,  
mises à jour par plusieurs producteurs**

# données

*contrôle (format standard + cohérence)*

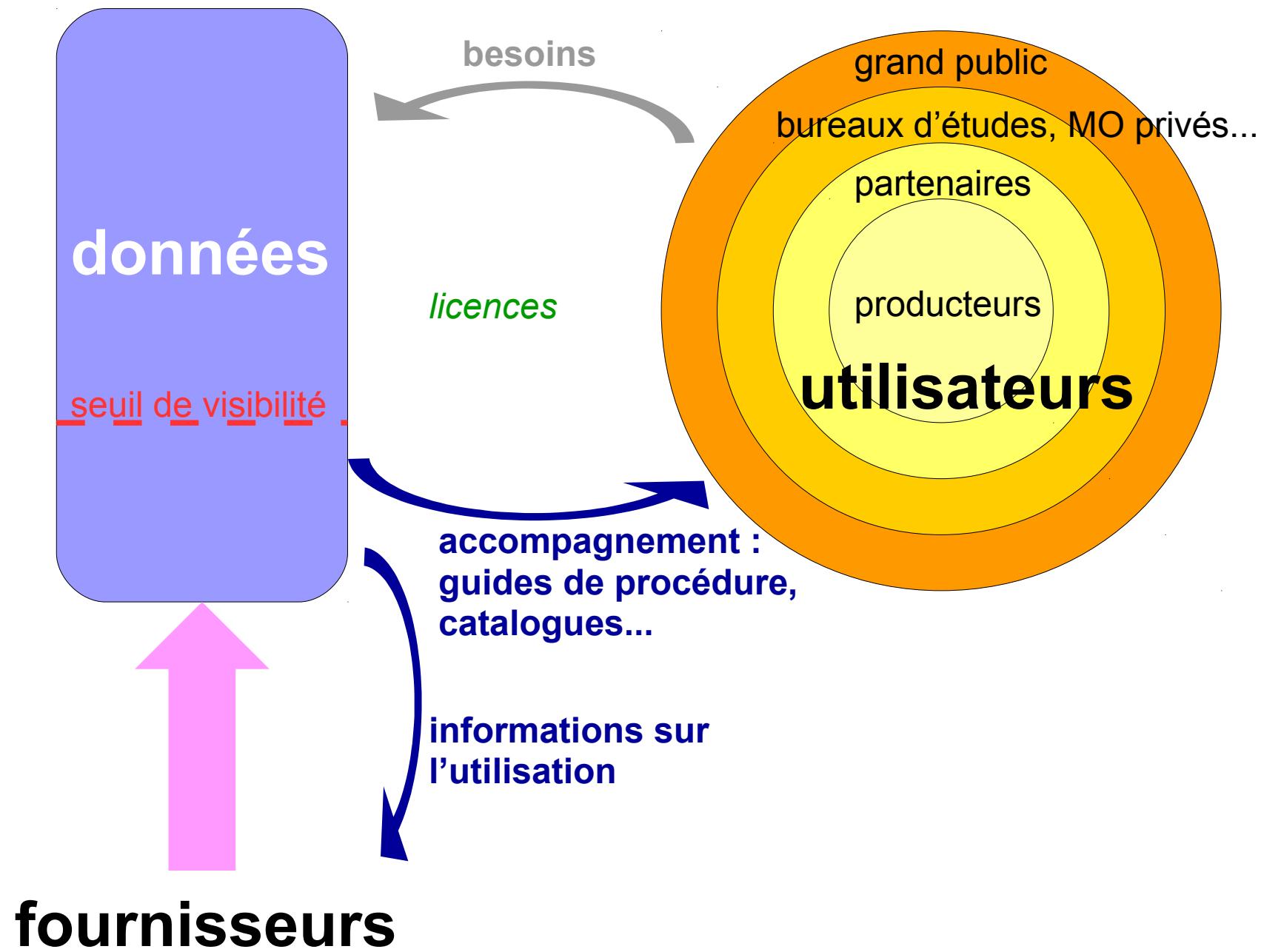


*formats standards*



**de fait :**  
**toutes nouvelles**  
**données**  
**publiques et**  
**assimilées**

**selon accord des**  
**fournisseurs :**  
**anciennes**  
**données et**  
**données**  
**nouvelles**  
**acquises dans un**  
**autre cadre que**  
**publique**



## Objectifs de la couche d'alerte

### **Alerter sur l'existence de données d'inventaire révélant la présence d'un enjeu floristique dans un secteur particulier**

- Un outil au service des partenaires du CBN de Brest (DREAL, service ENS des Départements, communautés de communes ...)
- Une couche cartographique reprenant le contour des zones d'inventaires intégrées à la base Calluna du CBN de Brest ; à chaque zone d'inventaire sont rattachées des informations de synthèse
- Des informations susceptibles d'intéresser en premier lieu les porteurs de projets d'aménagement, les services instructeurs d'études d'impact ...

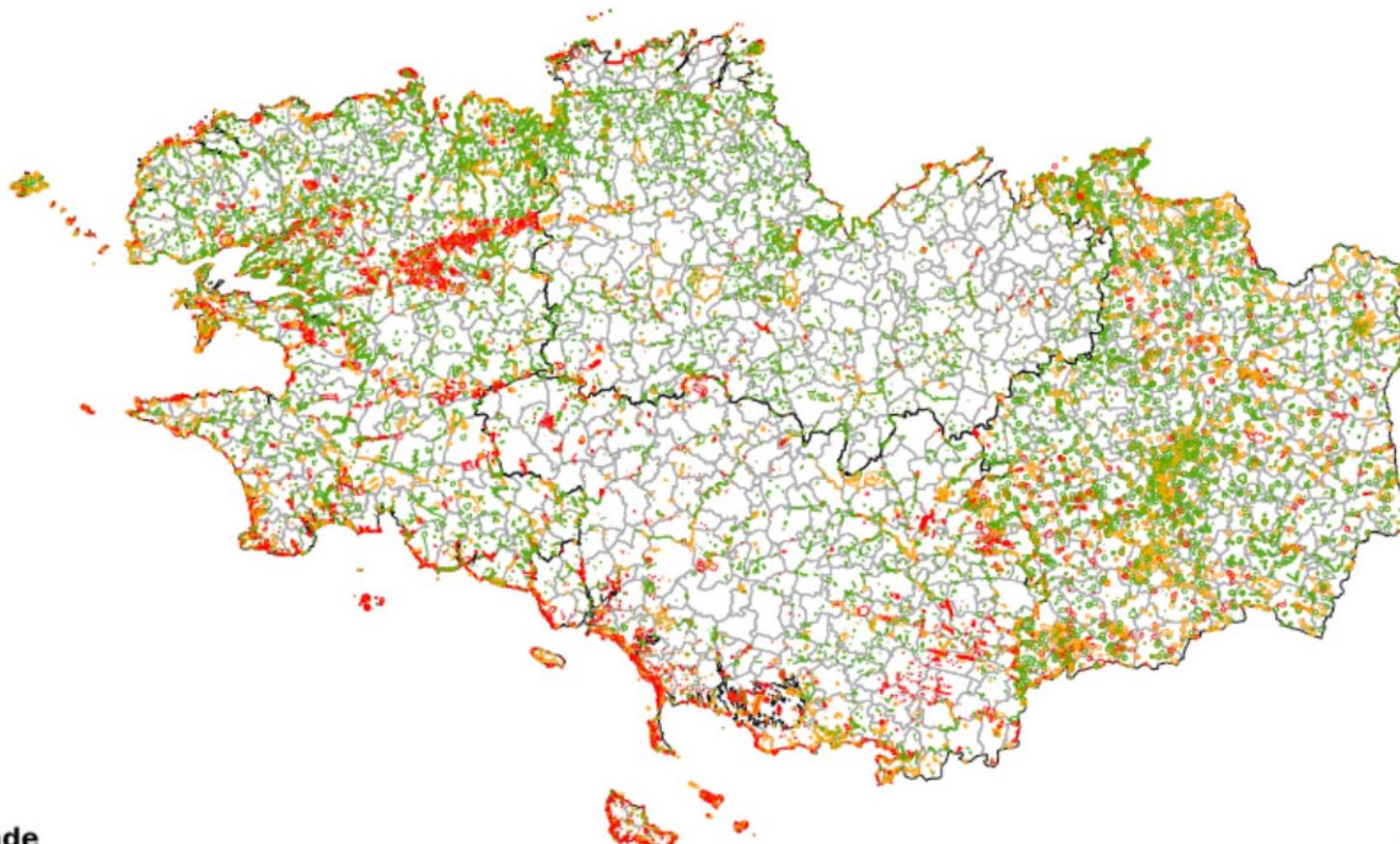


**Une couche d'information géographique mise à disposition des partenaires, mise à jour annuellement**



# Couche d'alerte

## Couche d'alerte au 1/25000 - Région Bretagne



### Légende

- Absence d'espèce rare et/ou en régression
- Présence d'au moins une espèce rare et/ou en régression, mais non protégée
- Présence d'au moins une espèce protégée

0 10 20 30 40 km



Carte établie le 7 janvier 2015

Source : base de données Calluna du Conservatoire botanique national de Brest (extraction de janvier 2015)

Période des inventaires pris en compte : 1980 - 2015

## Couche d'alerte

ofessional - [couche,UTM\_10,UTM\_5,...,F010\_034 Carte]

Edition Outils Objets Sélection Table Affichage Carte Fenêtre Aide

